

Rue des Croisi ers 24  
B- 4000 LI EGE

\*



rc. collecti vi tes@ethi as. be

**Votre correspondant:**

LAPP Veroni que  
Tél. 04 20 31 36  
Fax 04 249 63 20

Monsi eur Thi erry NICOLAY

Rue Joseph Lauwers, 56

6040 JUMET

N/Référence: 1154- P04662- 45428263

V/Référence:

Li ège, l e 27 novembre 2024

Madame, Monsi eur

**RC - Admi ni strateurs d' ASBL  
En fa veur des clubs affiliés à la Ligue et  
repris dans la liste transmi se à Ethias**

Suite à votre demande, nous vous adressons en annexe et en double exemplaire, l'avenant n° 007, émis à la police n° 45.428.263 relative au risque ci-dessus mentionné.

Nous vous prions de bien vouloir nous retourner un exemplaire de cet avenant signé.

Nous vous prions d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de notre consi dérati on di sti nguée.

Pour le Comi té de direction

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Florian Pirard".

Florian Pirard  
Head of Liability Underwriting  
Public & Corporate

**A V E N A N T**

<b>POLICE N°</b> : 45. 428. 263	<b>CLIENT</b> : K26306	<b>AVENANT N°</b> : 007
<b>GESTION.</b> : 1154- P04662		<b>INSPECTEUR</b> : R6

Ethias prend et donne acte des modifications apportées par le présent avenant qui restera annexé à la police primitive mentionnée ci-dessus, pour ne faire qu'un seul et même contrat et servir conjointement avec elle, à régler les droits respectifs des parties.

---

<b>PRENEUR D' ASSURANCE</b>	LIGUE FRANCOPHONE BELGE DE TIR A L' ARC ASBL Avenue de Marathon, 1 1020 BRUXELLES
---------------------------------	--

---

<b>RISQUE ASSURE</b>	RC - Administrateurs d' ASBL En faveur des clubs affiliés à la Ligue et repris dans la liste transmise à Ethias
----------------------	---

---

<b>ECHEANCE</b>	01 j anvi er
-----------------	--------------

<b>PRISE D' EFFET</b>	01 j anvi er 2025
-----------------------	-------------------

---

<b>PRIME</b>	pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 2. 880, 00 EUR, à majorer des taxes
--------------	--

---

<b>PRIME A L' ECHEANCE</b>	2. 880, 00 EUR, à majorer des taxes
--------------------------------	-------------------------------------

---

Fait en double à Li ège, le 27 novembre 2024.

Pour Ethias

Le preneur d' assurance



Florian Pirard  
Head of Liability Underwriting  
Public & Corporate

Rue des Croisi ers 24  
B- 4000 LIEGE

rc. collectivites@ethias.be

45. 428. 263/007/CG 1154-014-08/17



#### **OBJET DE L'AVENANT**

Le présent avenant a pour objet d'apporter les modifications suivantes à dater du 01 janvier 2025:

- les garanties de la présente police sont étendues au Club "Les Archers Arlonais".

En conséquence, le nombre de club affiliés passe de 31 à 32.

La présente extension est accordée moyennant une surprime annuelle de 90,00 EUR (hors taxes).

Il n'est pas autrement dérogé à la présente police.